

Claude Roux

Population, 25 année, n°1, 1970

TENDANCES RÉCENTES DE L'ACTIVITÉ FÉMININE EN FRANCE

Les premiers résultats du recensement de 1968 permettent de constater de nouveaux progrès de l'activité féminine.

L'évolution entre 1954 et 1962, loin d'être due, comme on l'avait cru parfois, à une pénurie passagère de main-d'œuvre, s'est poursuivie entre 1962 et 1968 malgré le changement profond des caractéristiques du marché du travail.

M^{me} Claude ROUX, chargée de recherches à l'I.N.E.D., analyse les résultats connus du recensement et en dégage les tendances, en liaison avec les transformations sociologiques.

L'insertion croissante et continue des femmes dans la vie active depuis 1954 — malgré les oscillations de la conjoncture de l'emploi — suggère que les traits majeurs de la période 1954-1968 correspondent à des tendances de longue durée que nous allons analyser en étudiant successivement l'activité féminine dans son ensemble et l'activité selon l'âge des femmes ⁽¹⁾.

I. ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE FÉMININE

Depuis le maximum de 1921, époque d'ailleurs anormale, le taux d'activité des femmes n'a cessé de diminuer jusqu'en 1962 ⁽²⁾. Les chiffres de 1968, par contre, semblent marquer l'arrêt de cette baisse, puisque le taux remonte de 42,8 % à 43,5 % pour la population de 15 à 64 ans. S'agit-il d'une simple hausse conjoncturelle, assez surprenante en période de relative récession? Nous ne le pensons pas, cette évolution du taux global étant prévisible dès 1962, d'après l'évolution comparée des taux d'activité non agricole et salariée masculins et féminins et l'évolution du comportement des femmes mariées. Le recensement de 1968 a alors confirmé ces tendances.

Rappelons que les taux d'activité masculins ont, eux aussi, enregistré une diminution sensible depuis 1921, en raison de l'allongement de la scola-

(1) L'âge sera le seul facteur étudié ici. Les chiffres concernant le nombre et l'âge des enfants n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce texte. L'I.N.S.E.E. doit d'ailleurs entreprendre une étude détaillée sur le rôle de ces facteurs.

(2) Le *taux d'activité* est la proportion de personnes actives dans la population totale. Tous les taux calculés ici portent sur la population de 15-64 ans, afin d'éliminer les fluctuations dans le temps et selon le sexe de la proportion de personnes âgées.

rité et de la généralisation des retraites, phénomènes communs à tous les pays industriels. De 1921 à 1954 cette baisse a été plus profonde chez les femmes que chez les hommes, mais l'écart n'est pas aussi important qu'on le suppose généralement (— 13 % contre — 9 %) ⁽¹⁾. Dès 1954, l'évolution semble freinée, la diminution étant pratiquement la même entre 1954 et 1962 pour les deux sexes ⁽²⁾. Enfin, depuis 1962, le taux masculin continue à diminuer, contrairement au taux féminin (Tableau I).

L'écart constaté sur la période 1921-1954 s'explique surtout par deux raisons :

— l'exode rural, qui contribue à déprimer fortement le taux global d'activité féminine, puisque la femme exerce plus volontiers une activité en milieu agricole qu'en milieu urbain pour des raisons évidentes (travail à temps partiel et sur le lieu même d'habitation notamment);

— la diminution du taux d'activité de la population féminine vivant en milieu non agricole en raison de la disparition progressive du travail de type indépendant, susceptible d'être exercé à domicile. (Nous visons ici l'ouvrière à domicile, et les activités de commerces ou de services ou même industrielles exercées au titre de patronne ou d'aide familiale.)

Cependant cette chute a dû cesser dès 1936, selon les calculs approchés que nous avons pu faire sur la période 1921-1962 grâce notamment à l'étude de M. Febvay sur la population agricole en 1954 ⁽³⁾. L'évolution de la population non agricole et de la population salariée, dans l'ensemble de la population, permettait d'ailleurs, dès 1962, d'entrevoir l'ampleur des transformations de l'attitude féminine et confirmait l'hypothèse d'une hausse, sans doute ancienne, de la participation des femmes « de ménages non agricoles » à l'activité économique.

En effet, de 1936 (date où le taux féminin non agricole cesse de baisser) à 1954, la part des actifs non agricoles dans la population totale s'est accrue plus fortement chez les femmes que chez les hommes. Depuis 1954, cette divergence dans l'évolution s'est accentuée. Chez les salariés, l'écart entre hommes et femmes est encore plus important, la progression des femmes étant spectaculaire, aussi bien dans le passé (depuis 1936) que dans la période récente. Entre 1954 et 1968, la proportion de salariés dans la population

⁽¹⁾ Pour la période 1921-1954, nous reprenons les chiffres et les conclusions de notre étude « Population active féminine et travail professionnel de la femme mariée en France, depuis la première guerre mondiale » (*Cahiers de l'I.S.E.A.*, sept. 1966, série Économie du travail). Il est indispensable de suivre l'évolution de longue période en deux temps (avant 1954, après 1954) puisqu'un changement important est intervenu dans la définition de l'activité agricole féminine en 1954. C'est pour cette seule date qu'on dispose de chiffres « bruts » (comparables aux recensements suivants) et « rectifiés » (comparables aux recensements antérieurs).

⁽²⁾ En tenant compte du fait que le contingent — non compté dans la population active — était très important en 1962. Sinon, la chute est plus forte chez les hommes, comme le montrent les chiffres non rectifiés du Tableau I.

⁽³⁾ *Études et Conjoncture*, août 1956.

TABLEAU I. — ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITÉ DE LA POPULATION
DE 15 À 64 ANS

	Taux d'activité (%)			Indices d'évolution		
	1954	1962	1968	1962/1954	1968/1962	1968/1954
Population active globale :						
Femmes.....	44,1	42,8	43,5	97,1	101,6	98,6
Hommes.....	87,6	82,5	81,8	94,2	99,2	93,4
Population active non agricole ⁽¹⁾ :						
Femmes.....	32,4	35,0	37,8	108,0	108,0	116,7
Hommes.....	65,5	66,6	70,0	101,7	105,1	106,9
Population active salariée ⁽²⁾ :						
Femmes.....	26,1	30,2	33,5	115,7	110,9	128,4
Hommes.....	60,1	62,2	64,5	103,5	103,7	107,3
Population active dans les ménages non agricoles ⁽³⁾ :						
Femmes.....	nd	40,5	43,1	-	106,4	-
Hommes.....	nd	82,6	81,7	-	98,9	-
Femmes mariées :						
Population active globale.	34,7	35,1	37,8	101,1	107,7	108,9
Population active non agricole ⁽¹⁾ .	23,1	26,7	31,1	115,6	116,5	134,6

Sources : Recensement, tirage exhaustif pour 1954 et 1962 (sauf pour les femmes mariées en 1962). Sondage au 1/20 pour 1968 et pour les femmes mariées en 1962.

(1) Rapport entre les actifs non agricoles et la population totale de mêmes caractéristiques démographiques (âge, sexe, état matrimonial).

(2) Rapport entre les salariés et la population totale de mêmes caractéristiques démographiques.

(3) Rapport entre les actifs appartenant à un ménage dont le chef a une activité non agricole et l'ensemble des personnes (de mêmes caractéristiques démographiques) appartenant à un ménage dont le chef a une activité non agricole.

s'est accrue de 28 % pour les femmes et de 7 % chez les hommes (Tableau I). Non seulement, en effet, les femmes ont été relativement plus nombreuses que les hommes à quitter l'agriculture ⁽¹⁾ mais elles occupaient beau-

(1) Cette disparité est faible et semble s'être légèrement atténuée de 1962 à 1968, car la proportion de femmes actives dans les ménages non agricoles redescend légèrement de 52,3 % à 51,9 % alors qu'elle reste stable dans les ménages agricoles.

coup plus fréquemment que ceux-ci des emplois non salariés, dont la disparition les a donc touchées particulièrement. L'évolution économique les a ainsi poussées au salariat. Cette conversion témoigne cependant d'un changement d'attitude radical, notamment chez les femmes urbaines ⁽¹⁾, vis-à-vis du travail à l'extérieur, changement qui date sans doute d'avant la deuxième guerre mondiale. Depuis 1962, nous pouvons d'ailleurs pour la première fois saisir ce phénomène avec certitude, puisque l'activité des femmes appartenant à des ménages non agricoles est comptabilisée à part : le taux d'activité de ces femmes passe de 40,5 % à 43,1 % tandis que celui des hommes diminue légèrement de 82,6 % à 81,7 % ⁽²⁾.

Cette modification du comportement a dû concerner principalement les femmes mariées car ce sont elles la plupart du temps qui sont susceptibles d'accroître (ou de restreindre) leur activité. Il est donc important de suivre l'évolution du taux d'activité global des femmes mariées. Particulièrement touché par les conséquences de l'exode rural, il avait diminué beaucoup plus sérieusement de 1921 à 1954 que le taux de l'ensemble des femmes; mais depuis 1954 il remonte, passant de 34,7 à 35,1 pour atteindre 37,8 % en 1968. Dès 1962, cet indice permettait donc de penser que l'exode rural — devenu marginal — cessait d'influencer sérieusement le taux global et que, par ailleurs la femme mariée avait tendance, en milieu non agricole, à accroître son activité. On pouvait d'ailleurs constater parallèlement que la hausse de la proportion de femmes exerçant un emploi non agricole, et surtout de celles exerçant un emploi salarié s'était accrue beaucoup plus fortement depuis 1921 chez les femmes mariées que parmi l'ensemble de la population féminine. Plus récemment entre 1954 et 1968 les taux non agricoles ont crû de 17 % chez les femmes et de 35 % chez les femmes mariées. A plus ou moins long terme, ce changement devait fatalement apparaître dans l'évolution du taux d'activité global féminin.

En conclusion, les renseignements de 1968 confirment les tendances relevées dans le passé et leur relative ⁽³⁾ indépendance vis-à-vis de la situation du marché du travail ⁽⁴⁾. En raison de la propension de plus en plus nette de la

(1) Par ce terme commode, nous entendons en fait les femmes vivant en milieu non agricole et ayant la possibilité d'exercer un emploi non agricole (sans pour autant que le milieu soit toujours véritablement « urbain »).

(2) La chute est plus profonde, en réalité, car le contingent (non compris ici dans la population active) était important en 1962. Le taux est donc sous-évalué par rapport à 1968.

(3) Nous ne nions pas ici l'influence de la conjoncture sur le chômage féminin (compris dans le taux d'activité). Mais l'évolution retracée ici montre, par contre, que les possibilités d'emplois jouent peut-être un rôle restreint parmi les raisons qui poussent les femmes à vouloir travailler.

(4) Rappelons que les projections démographiques pour 1970 et 1986 (publiées dans *Études et Statistiques* n° 3, 1964) étaient d'ailleurs fondées sur l'extrapolation de la période 1954-1962. Au niveau global la réalité ne semble pas trop éloignée de la prévision, mais grâce à une compensation intervenue entre baisse plus profonde de l'activité aux âges très jeunes par suite de la scolarisation accrue, et dépassement des prévisions pour la plupart des autres âges. Une étude détaillée sur ce sujet est en cours à l'I.N.S.E.E. Mais le V^e Plan n'avait finalement pas retenu le chiffre des prévisions, considérant qu'il était trop élevé. Cf. Rapport de la Commission de la main-d'œuvre pour le V^e Plan, p. 74 et 90-91.

femme urbaine, et notamment de la femme mariée, à travailler et à accepter de devenir salariée (ce qui sera le lot de la quasi-totalité de la population active dans l'avenir), en raison enfin du rôle de plus en plus restreint de la population agricole, les taux d'activité féminins devaient, contrairement à ceux des hommes, s'accroître puisqu'on est loin sans doute d'avoir atteint un plafond chez les femmes mariées. Cet accroissement, qui apparaît bien lorsqu'on voit passer la proportion de femmes mariées dans la population active féminine de 49 % en 1954 à 55 % en 1968, n'est certainement pas uniforme selon l'âge.

Pour préciser les conditions de cette évolution il faut repérer à quel moment de l'existence les comportements se sont modifiés et notamment étudier si le phénomène d'une reprise d'activité vers 30-35 ans, très net depuis 1954, s'est perpétué.

II. L'ACTIVITÉ FÉMININE SELON L'ÂGE

L'analyse de l'ensemble des femmes précédera l'étude de la population mariée notamment parce qu'elle permet d'isoler, sur la période récente, les comportements en milieux agricole et non agricole.

a. L'ensemble des femmes. Les taux d'activité sont retracés dans le tableau II par groupe d'âges quinquennaux. Globalement, à part les âges 15-19 ans touchés par la progression constante de la scolarisation, ce sont les classes jeunes (de 20 à 40 ans) qui ont tendance à être de plus en plus actives d'un recensement à l'autre. Aux âges très jeunes, le bond important a lieu entre 1954 et 1962, pour la classe 20-24 ans, et entre 1962 et 1968, pour la classe 25-29 ans, évolution logique si l'on songe que le groupe 20-24 ans de 1962 avait 26-31 ans en 1968. La participation élevée atteinte en 1962 a donc marqué cette génération pour la période suivante.

On peut par ailleurs se demander si la classe 20-24 ans n'approche pas d'un certain seuil qu'elle ne pourrait dépasser, l'accroissement possible de l'activité des femmes, mariées notamment (51 % sont actives à cet âge), étant compensé par la hausse prévisible des effectifs de l'enseignement supérieur.

C'est sans doute la raison pour laquelle la progression de ce groupe entre 1954 et 1968 est inférieure à celle du groupe suivant (+ 9 % contre + 18,5%) alors qu'ensuite l'augmentation de l'activité s'atténue avec l'âge : la croissance des taux de la classe 30-34 ans est inférieure à celle de 24-29 ans, mais supérieure à celle de 35-39 ans. Cette tendance aboutit ainsi peu à peu à l'évolution qui se manifeste à partir de 40 ans où les taux sont stables ou diminuent.

Au delà de 40 ans en effet, les taux de 1968 sont constamment inférieurs à ceux de 1954 (comme le sont d'ailleurs aussi ceux de 1962 la plupart du temps), mais ils marquent une remontée par rapport à 1962 pour les âges 40-50 ans. Cette dernière va-t-elle se prolonger dans l'avenir ? Ce point sera peut-être éclairci par l'analyse de la reprise menée ci-après.

TABLEAU II. — ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ FÉMININE GLOBALE ET NON AGRICOLE SELON L'ÂGE

Âge	Recensement de 1968			Taux d'activité globale			Taux d'activité non agricole		
	Popula- tion totale	Popula- tion active globale	Popula- tion active non agricole	1968	1962	1954	1968	1962	1954
15-19 ans	2 079 800	652 060	601 300	31,4	35,7	43,4	28,9	30,7	30,5
20-24 ans	1 842 820	1 150 020	1 098 320	62,4	61,8	57,2	59,6	56,0	45,7
25-29 ans	1 389 680	702 600	656 540	50,6	45,6	42,7	47,2	39,6	33,0
30-34 ans	1 515 240	642 840	562 340	42,4	39,2	38,8	37,1	32,5	29,3
35-39 ans	1 649 060	681 600	577 000	41,3	40,0	39,6	35,0	32,2	30,7
40-44 ans	1 656 060	718 480	597 680	43,4	41,8	44,3	36,1	33,8	32,3
45-49 ans	1 561 680	707 240	587 040	45,3	45,1	46,6	37,6	36,0	33,4
50-54 ans	1 016 220	458 260	378 400	45,1	45,6	46,8	37,2	35,0	32,7
55-59 ans	1 464 280	619 180	482 740	42,3	42,8	42,6	33,0	31,9	29,6
60-64 ans	1 425 300	460 220	353 480	32,3	34,2	35,1	24,8	24,8	24,0
65 ans et plus	4 123 440	331 020	235 620	8,0	11,3	13,4	5,7	7,5	8,3
TOTAL	19 723 580	7 123 520	6 130 460	36,1	36,5	38,5	31,1	29,5	21,8

Sources : Recensements de 1954 et 1962, tirage exhaustif. 1968. Sondage au 1/20^e.

En tous cas, après 50 ans prédomine le mouvement d'une diminution progressive de l'activité grâce à la généralisation des retraites qui dans certains cas peuvent être prises dès 50 ou 55 ans. Entre 1962 et 1968 cette tendance a d'ailleurs été plus prononcée chez les hommes que chez les femmes, et dans les ménages agricoles que dans les ménages non agricoles. Malgré l'imprécision de la définition de l'activité dans l'agriculture, il est vraisemblable que les taux assez élevés des femmes agricoles à ces âges sont amenés à diminuer par suite d'une contagion du mode de vie urbain et par la mécanisation de l'agriculture. En outre, les mesures favorisant le départ des agriculteurs décidées en 1963 (indemnité viagère de départ), ont pu en inciter un certain nombre à prendre — ainsi que leurs épouses — prématurément leur retraite.

TABLEAU III. — ACTIVITÉ FÉMININE DANS LES MÉNAGES AGRICOLES
ET NON AGRICOLES

Illustration non autorisée à la diffusion

L'analyse comparée des taux agricole et urbain permet de remarquer également qu'entre 1962 et 1968 la hausse de l'activité globale aux âges plus jeunes, et notamment entre 30 et 44 ans, provient aussi bien des femmes agricoles que des femmes non agricoles. Un tel changement à ces âges en milieu agricole est un peu surprenant. Pourtant, nous ne voyons pas quelle disposition — notamment dans la législation — aurait pu inciter les femmes

de ces âges à modifier leurs déclarations entre 1962 et 1968 ⁽¹⁾. Il est possible que la diminution de la population active agricole dans son ensemble, et notamment le retrait d'une fraction appréciable des agriculteurs âgés de l'activité, ait amené les femmes restées à la campagne à participer plus activement aux travaux. Cette évolution doit concerner essentiellement des femmes mariées, étant donné les âges considérés, et elle a eu apparemment des conséquences non négligeables sur la reprise d'une activité de ces dernières après les maternités, phénomène que nous allons à présent étudier.

b. Les femmes mariées et la reprise d'une activité. L'analyse peut s'effectuer ici par année d'âge, ce qui est essentiel pour saisir de façon précise la reprise (Tableau IV).

TABLEAU IV. — ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ GLOBAL DES FEMMES MARIÉES SELON L'ÂGE ENTRE 1954 ET 1968

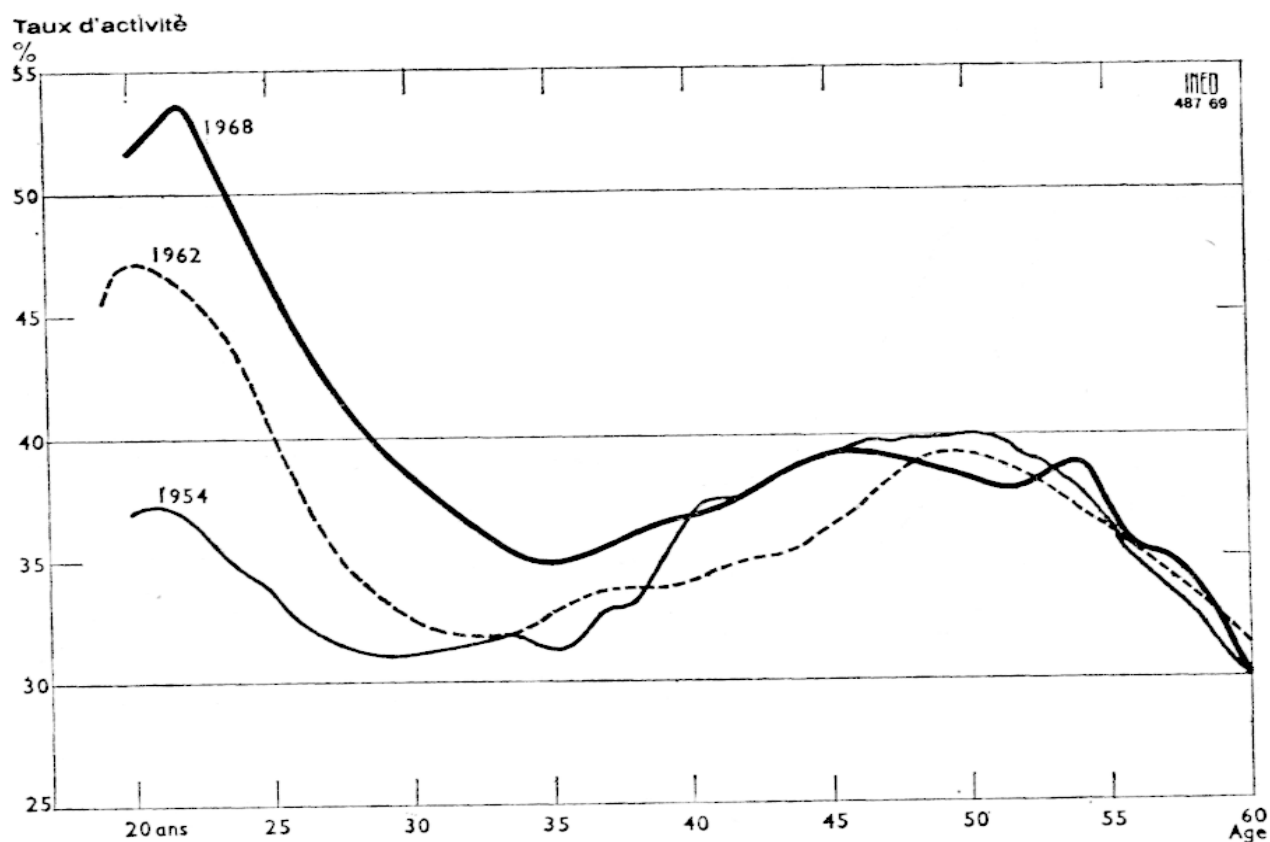
Illustration non autorisée à la diffusion

Sources : 1954 et 1962 : M. Praderie « L'emploi féminin en 1962 », *Études et conjoncture*, déc. 1964, pp. 67-78. — 1968. Recensement. Sondage au 1/20°.

(1) On ne voit pas en particulier pourquoi l'assurance-maladie (loi de 1961) aurait pu inciter des femmes qui travaillent peu, donc essentiellement des femmes mariées, à se déclarer plus volontiers actives en 1968, puisqu'elles bénéficient de cette assurance en tant que conjointe d'un exploitant ou d'un aide familial.

Nous retrouvons bien des traits de l'évolution précédente, étant donné le poids de la population mariée dans l'ensemble des femmes de 15 à 64 ans (65 %). C'est ainsi que jusqu'à 33, et même jusqu'à 38 ans, en négligeant le cas des femmes de 34 ans, les taux d'activité globaux des femmes mariées sont toujours supérieurs d'un recensement à l'autre, la progression étant plus rapide de 1954 à 1962 que de 1962 à 1968 pour les âges très jeunes. Sur la première comme sur la seconde période, l'accroissement de l'activité est nettement plus prononcé chez les femmes mariées que pour l'ensemble des femmes. Ceci confirme une fois encore que l'attitude des femmes mariées influence progressivement et préfigure donc le comportement du taux féminin.

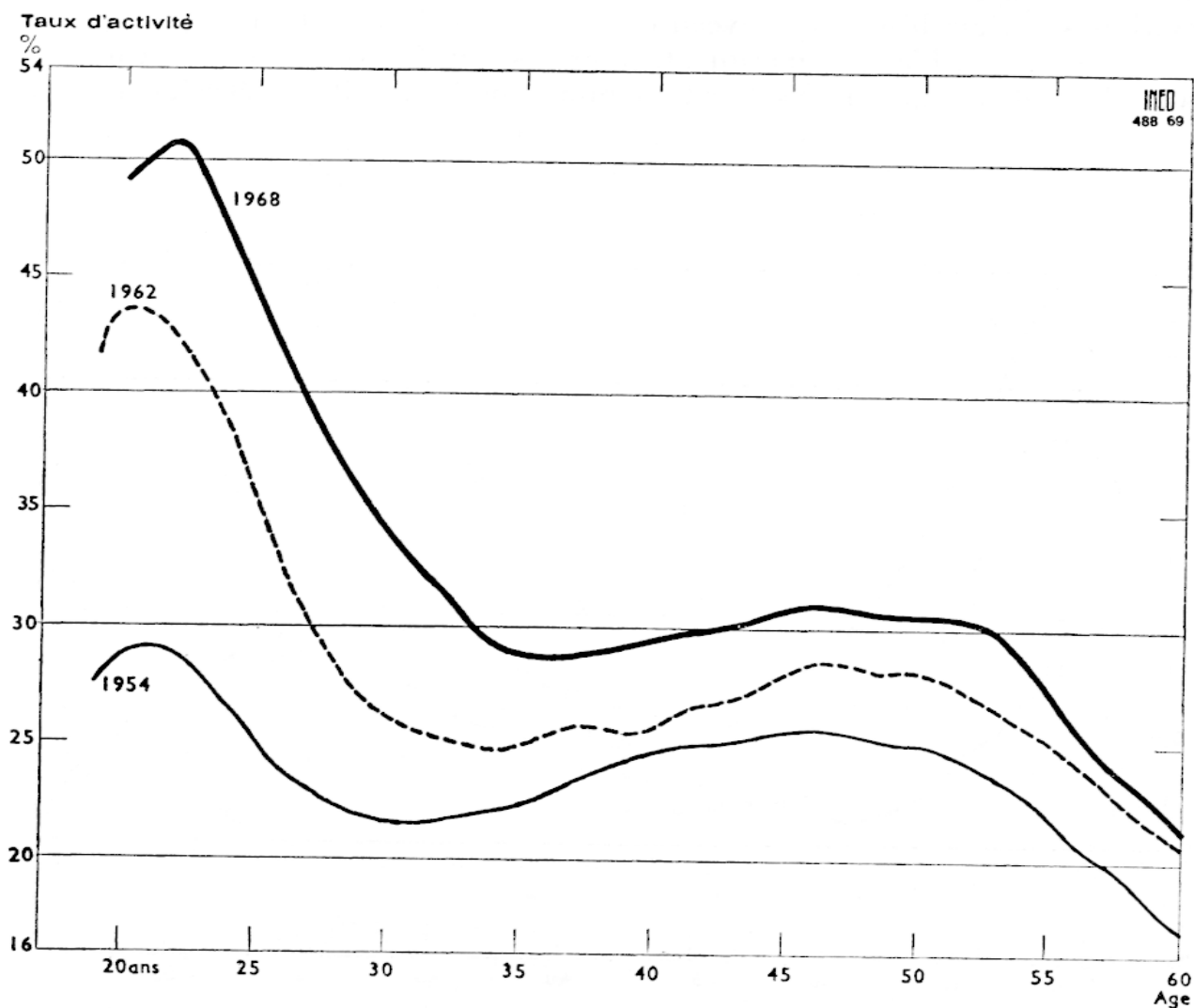
A partir de 40 ans, l'évolution est beaucoup plus confuse, les courbes du graphique n° 1 s'entrelaçant de façon très différente selon les âges. Dans l'ensemble, cependant, entre 40 et 50 ans la courbe de 1962 est inférieure aux deux autres courbes qui sont voisines l'une de l'autre, le niveau de 1954 par conséquent ayant été retrouvé seulement en 1968. Au-delà de 54 ans, les courbes se hiérarchisent à nouveau comme avant 40 ans, tout en se rapprochant peu à peu. L'aspect marquant, pour ces tranches d'âges, est donc que le taux d'activité atteint en 1954 par les femmes mariées était très élevé, comparé



Graphique n° 1. — Taux d'activité global des femmes mariées

à celui des âges antérieurs. Dans ces conditions, la reprise d'une activité, mesurée grossièrement comme l'écart entre le taux minimal (vers 35 ans) et le taux maximal (vers 46 ans), semble nettement plus faible en 1968 qu'en 1954 ou 1962, dates auxquelles elle était à peu près de même ampleur : si les femmes mariées travaillent plus vers 30 ans qu'autrefois, elles travaillent à peu près avec la même intensité, vers 45 ans, en 1968 qu'en 1954.

Les courbes des taux d'activité non agricole (graphique n° 2) donnent une image différente de celles des taux globaux, puisque leur niveau s'élève d'un recensement à l'autre, comme pour l'ensemble des femmes : les migrations professionnelles accroissent en effet la proportion de femmes actives non agricoles — mariées ou non — à tous les âges. Ceci signifie d'ailleurs qu'une fraction non négligeable de femmes en provenance de l'agriculture se mettent — même mariées — à exercer une activité non agricole. Ce phénomène s'explique également par la hausse des taux d'activité des femmes de ménages non agricoles, constatée précédemment à tous les âges. Il est vraisemblable



Graphique n° 2. — Taux d'activité non agricole des femmes mariées

en effet que cet accroissement provient encore une fois principalement du comportement des femmes mariées ⁽¹⁾. Mais la diminution du phénomène de reprise de 1962 à 1968 revêt à peu près la même ampleur sur les taux non agricoles que sur les taux globaux (de 1954 à 1962, la reprise conserve la même intensité dans la population non agricole et diminue légèrement dans la population globale).

Les facteurs qui expliquent cette réduction de l'écart entre les taux d'activité vers 45-50 et vers 30-35 ans sont vraisemblablement au nombre de trois, comme on peut s'en apercevoir en analysant séparément l'activité agricole et non agricole. Malheureusement, on ne dispose de renseignements que sur l'ensemble des femmes. Ceux-ci permettent cependant de dégager quelques conclusions.

En 1962, la reprise était nettement plus forte dans l'agriculture (le taux remonte de 20 %, contre 14 % en milieu non agricole). Ceci provient évidemment des conditions de vie agricoles qui ont d'ailleurs toujours favorisé le phénomène de reprise, même dans un passé ancien où il n'existait sans doute que rarement en ville. En 1954, la reprise importante pour l'ensemble des femmes mariées doit résulter en partie de la présence d'une population agricole encore importante (27 % des femmes actives sont agricoles) et les transferts de 1954 à 1968 ont alors provoqué la réduction de la reprise. Ceci est possible dans la mesure où les générations de 30 à 50 ans enregistrent encore des départs, même si l'essentiel des migrations concerne les âges jeunes ⁽²⁾. Un second facteur a sans doute joué une influence prépondérante : la diminution de la reprise en milieu agricole qui, lorsqu'on peut l'observer entre 1962 et 1968, est beaucoup plus forte que celle affectant les taux en milieu non agricole. D'ailleurs cette réduction de la reprise agricole est due en grande partie à la hausse des taux aux âges de 30-40 ans déjà mentionnée. Dans la mesure où cet accroissement correspond à une réalité, l'intensité de la reprise aurait diminué en milieu agricole avant tout en raison du comportement des femmes de 30-40 ans, et accessoirement d'une baisse vers 50-54 ans. Enfin, l'écart entre les taux de 30 ans et ceux de 50 ans s'est restreint également en milieu non agricole, passant de 14 % à 9 %. Cette diminution a été provoquée par une hausse des taux d'activité aux âges de 30 à 40 ans (comme en milieu agricole), alors que les taux vers 50 ans restaient quasi stables. Tel est le troisième facteur qui explique la réduction de l'écart par lequel nous essayons de repérer le phénomène de reprise.

(1) De 1954 à 1962, les taux d'activité des épouses de non agriculteurs, âgées de 15 à 54 ans, augmentent de 11 %. Les chiffres de 1968 ne sont pas encore disponibles.

(2) On peut s'en rendre compte en comparant de 62 à 68 l'évolution de la part de la population totale féminine des ménages agricoles dans la population totale de l'ensemble des ménages. Ce calcul est approximatif car il porte sur des tranches quinquennales alors que les recensements sont séparés par 6 ans. Mais comme le phénomène joue toujours dans le même sens, ce procédé donne un ordre de grandeur. On voit ainsi que la génération féminine de 30-35 ans dont 14,9 % est agricole ne comprend plus que 12,5 % de femmes agricoles en 68 (35-39 ans). Pour la génération de 45-50 ans de 1962 on constate encore une chute de 16,3 % à 14,2 %.

Cet instrument de mesure n'est toutefois pas très satisfaisant. Ne considérant que la différence entre taux maximal et taux minimal, il ne tient pas compte de l'évolution des taux intermédiaires et néglige donc la surface dessinée par la courbe. C'est ainsi que, si l'on se borne à cet indice, la reprise semble avoir pratiquement la même intensité en 1962 et en 1954 comme nous l'avons signalé. Le graphique n° 1 montre cependant l'importance de la perte par rapport à 1954 des effectifs aux âges 39-49 ans par exemple. En outre, si l'on désire saisir le comportement des femmes au cours de leur carrière, afin notamment de préciser les perspectives d'avenir, il est plus judicieux de suivre les générations. On peut alors comparer les mêmes âges (par exemple, les femmes ayant 30 ans en 1954 et celles ayant 30 ans en 1962) pour repérer l'évolution de leur taux d'activité entre deux recensements, en vue notamment de voir si la variation s'intensifie ou diminue entre les deux périodes. Cette comparaison est cependant délicate en raison du changement de sens des variations, qui ne se produit pas toujours exactement aux mêmes âges. Elle ne peut être concluante que si l'on est à peu près sûr de se situer sur les parties monotones de la courbe, au moins pour l'âge atteint en fin de période (soit en 1962 dans le premier cas et en 1968 dans le second). L'étude ne peut donc concerner que les femmes âgées de 30 à 40 ans.

TABLEAU V. — ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITÉ GLOBAUX
POUR CERTAINES GÉNÉRATIONS DE FEMMES MARIÉES

Illustration non autorisée à la diffusion

Les femmes qui ont 30 ans en 1954 accroissent leur taux d'activité de 10 % en 8 ans alors que celles qui ont 30 ans en 1962 augmentent leur taux de 9 % en 6 ans. Le rythme annuel de progression serait donc de 1,2 % dans le premier cas et de 1,45 % dans le second. Ces chiffres doivent être pris comme des ordres de grandeur. En particulier, rien ne permet de dire que la hausse a été continue sur la période. La courbe de 1962, comme celle de 1968, suggère d'ailleurs que des diminutions d'activité sont encore enregistrées après 30 ans, mais non au-delà de 36 ans. Toutefois, le résultat qui nous intéresse ici concerne la comparaison entre les deux taux de variation et pour les générations suivantes — de 32 à 40 ans précisément — l'écart entre les progressions est de même sens, la variation étant plus importante sur la période récente (Tableau V).

Or, la diminution de la population agricole (pour laquelle la reprise est plus forte) ne semble pas perturber la comparaison effectuée, dans la mesure où cette baisse s'est faite au même rythme entre 1954-1962 qu'entre 1962-1968 ⁽¹⁾. Cependant, en vue d'éviter une éventuelle distorsion, nous avons procédé aux mêmes calculs pour les taux non agricoles (proportion de femmes mariées actives non agricoles dans l'ensemble des femmes mariées). A cette occasion, nous avons voulu également éliminer une autre cause susceptible de biaiser notre analyse et qui provient du fait que le recensement de 1954 a été effectué en mai, alors que les recensements suivants l'ont été en mars. Nous avons donc calculé les taux d'activité par âge en années révolues aux trois dates concernées, afin de comparer rigoureusement les mêmes classes d'âge, ce qui n'était pas tout à fait le cas précédemment ⁽²⁾. Ce calcul n'élimine pas l'erreur éventuellement due à une variation saisonnière de l'activité entre mars et mai.

Le tableau VI montre que l'avantage reste encore à la période récente. Or, en retenant la population non agricole seulement, nous avons sous-estimé l'évolution de 1962-1968 par rapport à la période antérieure. En effet si les migrations ont conservé le même rythme entre 1954 et 1968, en valeur absolue les effectifs agricoles venant alimenter la population active non agricole de 1962 à 1968 étaient plus faibles qu'entre 1954 et 1962.

Dans ces conditions, il semble bien que le phénomène de reprise ait tendance à s'accroître, ou à tout le moins à se maintenir, contrairement à ce que suggère l'analyse des courbes instantanées. Un dernier élément permet d'ailleurs de penser que la reprise ne pourra que se renforcer à l'avenir : l'accroissement très important de l'activité aux âges jeunes, s'il a eu pour effet de renforcer les taux d'activité vers 30 ans, a cependant donné lieu à un

(1) Cette mesure — reposant sur l'évaluation de la population *active* féminine — est imprécise. Toutefois, il faudrait une rupture radicale dans l'évolution pour fausser sérieusement la comparaison, ce qui n'est sans doute pas le cas ici.

(2) Nous avons utilisé la méthode de l'INSEE pour les projections démographiques du V^e Plan. A ces âges, la correction ne provoque d'ailleurs pas de modifications importantes.

TABLEAU VI. — ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITÉ NON AGRICOLES
POUR CERTAINES GÉNÉRATIONS DE FEMMES MARIÉES

Illustration non autorisée à la diffusion

nombre d'abandons proportionnellement plus grand que par le passé. Par exemple les femmes mariées qui ont 20 ans en 1954 diminuent leur taux d'activité de 6 % en 8 ans, alors que celles qui ont 20 ans en 1962 enregistrent la même diminution, mais en 6 ans seulement. Dans la mesure où l'exercice d'une activité en début de carrière engendre plus aisément la reprise d'un métier sur le tard, l'importance de ces abandons entre 1962 et 1968 est un gage d'accroissement des taux pour l'avenir. Mais ce facteur n'a pas encore eu le temps de jouer puisque les femmes qui avaient entre 20 et 24 ans en 1962 n'atteignent pas, en 1968, l'âge de la reprise.

CONCLUSION

Les tendances dégagées — accroissement de l'activité non agricole et salariée, accroissement de l'activité aux âges jeunes et maintien du comportement de reprise chez les femmes mariées — donnent à penser que la progression de la participation des femmes à l'activité économique va se poursuivre. En effet, cette évolution, qui suppose une profonde transformation de l'attitude féminine, notamment chez la femme mariée, s'explique par de nombreux facteurs, dont les effets semblent irréversibles. Certains sont démographiques, tel que le contrôle des naissances, laissant de plus en plus la femme libre de choisir le nombre et le moment de ses maternités et l'allongement de la durée de la vie, qui permettent aux intéressées de reprendre une activité sur le tard, quand les enfants ne sont plus en bas âge et qu'il est possible d'espérer travailler jusqu'à 60 ou 65 ans. D'autres causes sont socio-économiques, en particulier la progression du niveau de vie qui, en créant de nouveaux besoins, tout en facilitant progressivement l'organisation de la vie quotidienne de la mère de famille, pousse un nombre croissant de femmes à exercer une profession.

Ces facteurs ont déjà joué un rôle moteur et continueront sans nul doute de le jouer. Par contre, les conséquences de la hausse considérable du niveau scolaire et professionnel de la population féminine commencent seulement à se faire sentir et vont renforcer l'évolution précédente. Cette influence apparaît déjà aux âges jeunes, même à la période critique de 30-35 ans, et va bientôt atteindre les âges suivants, provoquant sans doute des reprises d'activité de plus en plus nombreuses. Les transformations ne sont d'ailleurs pas seulement quantitatives et se traduisent, sur le plan qualitatif, par une ascension lente, mais certaine, des femmes dans la hiérarchie socio-professionnelle ⁽¹⁾. En particulier, la place qu'elles occupent parmi les cadres moyens (40 % de ceux-ci sont des femmes et 11,5 % des femmes actives sont des cadres moyens, contre 9 % chez les hommes) due surtout au rôle des enseignantes et du personnel médico-social, mais plus récemment à la progression des techniciennes et des cadres administratifs moyens, paraît présager un accès plus important aux postes supérieurs, où les femmes sont encore très minoritaires (19 % des effectifs seulement, et 10 % si l'on ne retient que les cadres administratifs et les ingénieurs). Mais il faudra sans doute attendre une ou peut-être plusieurs générations, avant que les femmes accèdent massivement aux échelons supérieurs. Les transformations de la période récente sont donc loin d'avoir

⁽¹⁾ Voir sur ce sujet B. GRAIS. L'évolution récente de la structure socio-professionnelle de la population active. *Économie et statistique* n° 2.

atteint leur terme surtout si, comme par le passé aucune mesure n'atténue les nombreux obstacles que rencontre encore l'insertion des femmes dans le monde du travail. On peut toutefois espérer que de telles mesures ont plus de chance de voir le jour si, dans un avenir proche ou lointain, de nombreuses femmes occupent des postes de responsabilité dans tous les domaines.

Claude ROUX.